



Commune d'Audembert
50 rue de la mairie
62250 Audembert

Tél : 03.21.87.12.62

commune.audembert@wanadoo.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE AUDEMBERT APRÈS UNE SÉANCE OÙ LE QUORUM N'A PAS ÉTÉ ATTEINT

Vu l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivité Territoriales

Madame la conseillère municipale,
Monsieur le conseiller municipal,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du lundi 6 juin 2025, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Cette réunion aura lieu le mardi 10 juin 2025 à 18h00 en la Mairie de Audembert

- **Approbation du compte-rendu du 7 avril 2025**

ORDRE DU JOUR

- 1/ **Convention de partenariat centre de loisirs Wissant – année 2025**
- 2/ **Récompenses de fin d'année pour les élèves de l'école Jean de la Fontaine – année scolaire 2024 - 2025**
- 3/ **Admission en non-valeur**
- 4/ **Subventions aux associations**
- 5/ **Règlement intérieur de la garderie et de la cantine scolaire**
- 6/ **Convention d'occupation du domaine public relative à l'implantation de mobilier urbain dédié au stationnement vélo**
- 7/ **Répartition des sièges de conseiller communautaire au sein de la Terre des 2 Caps accord local**

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée

Fait à Audembert, le 6 juin 2025

Le Maire
Patricia ADMONT

